Bouillargues
en costières

# Salle Polyvalente

## « La Bergerie »

Bouillargues (30)

PHASE 2 : Travaux de mise aux normes accessibilité

## LOT N° 05 – SERRURERIE

cln
ARCHITECTURE

DCE 14 OCTOBRE 2026
**DCE 27 OCTOBRE 2026 – SUITE RICT**

# SOMMAIRE

**1 - GENERALITES ..... 2**

1.1 CONNAISSANCE DU DESCRIPTIF ..... 2
1.2 MISE EN OEUVRE ET PROTECTIONS ..... 2
1.3 TEXTES DE REFERENCE ..... 3
1.4 EXIGENCES DE REALISATION ..... 3
*1.4.1 TRAITEMENT DE PROTECTION ..... 3*
1.5 PLANS D'EXECUTION ET PV D'ESSAIS ..... 3
1.6 ECHANTILLONS D'OUVRAGES OU DE MATERIAUX ..... 3
1.7 PLAN DE RECOLEMENT - ESSAIS - RECEPTION - GARANTIE ..... 4
1.8 NETTOYAGE GENERAL DE FINITION ..... 4

**2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX ..... 5**

2.1 PORTES METALLIQUES ..... 5
*2.1.1 PORTE MÉTALLIQUE PS01 ..... 5*
2.2 GARDE-CORPS ET MAIN COURANTE ..... 5
*2.2.1 GARDE-CORPS ET MAINS COURANTES – TYPE A ..... 5*
*2.2.2 GARDE-CORPS ET MAINS COURANTES – TYPE B ..... 6*
*2.2.3 GARDE-CORPS – TYPE C ..... 6*
2.3 PALIER MÉTALLIQUE EXTÉRIEUR R+1 ..... 6
2.4 AUVENT ..... 7
*2.4.1 AUVENT RDC – ENTRÉE CÔTÉ ASCENSEUR ..... 7*
*2.4.2 AUVENT R+1 – PALIER ASCENSEUR / EM02 ..... 8*
2.5 CAPOTAGES ET HABILLAGES MÉTALLIQUES ..... 8
*2.5.1 PANNEAU MÉTALLIQUE DÉCORATIF AU DROIT DE EM01 ..... 9*
*2.5.2 PANNEAU MÉTALLIQUE D'HABILLAGE DU PYLÔNE ASCENSEUR ..... 9*
*2.5.3 PANNEAU MÉTALLIQUE « LA BERGERIE » ..... 10*
*2.5.4 **CAPOTAGE DES DEUX DESCENTES EP DES AUVENTS**. ..... 10*
2.6 OUVRAGES MÉTALLIQUES DIVERS ..... 11

# 1 - GENERALITES

## 1.1 CONNAISSANCE DU DESCRIPTIF

L'entrepreneur du présent lot doit prendre connaissance du descriptif tous corps d'état dans sa totalité.
Outre les prescriptions particulières à son lot, il devra se conformer au chapitre observations générales applicables à tous les corps d'état.

## 1.2 MISE EN OEUVRE ET PROTECTIONS

L'entrepreneur devra prévoir pour tous ses ouvrages :
Les fournitures, transports, coltinages, manutentions, façonnage, poses, percements, scellements et raccords nécessaires, ainsi que la main d'œuvre, l'énergie et le matériel nécessaire à l'exécution des ouvrages.
D'une manière générale, tous les travaux nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages conformément aux règles de l'Art et aux pièces du marché, même si ceux-ci ne sont pas expressément décrits au présent cahier des prestations techniques.
Le titulaire du présent lot devra assurer la protection de ses ouvrages tant au niveau du stockage qu'après leur installation, et ce pendant tout le temps du chantier.
Jusqu'à la réception des ouvrages, l'entrepreneur restera seul responsable de la qualité des matériaux et leur

conformité aux prescriptions du marché.

## 1.3 TEXTES DE REFERENCE

Lors de la réalisation des travaux, l'entrepreneur devra se conformer aux lois, règlements, normes, DTU et règles professionnelles en vigueur applicables aux ouvrages du présent lot, et notamment :

- normes NF P 01-012 et NF P 01-013 relatives aux garde-corps et aux essais applicables ;
- normes NF et NF EN applicables aux ouvrages de serrurerie, éléments métalliques, garde-corps et mains courantes ;
- prescriptions réglementaires relatives à l'accessibilité des personnes handicapées dans les ERP, notamment pour les mains courantes, garde-corps, rampes et escaliers ;
- réglementation relative à la sécurité incendie dans les ERP, pour les ouvrages concernés ;
- Code de la Construction et de l'Habitation ;
- Code du Travail ;
- prescriptions du Bureau de Contrôle et du Coordonnateur SPS ;
- prescriptions des fabricants et Avis Techniques ou documents techniques applicables aux procédés et produits mis en œuvre.

Les assemblages, fixations, ancrages, scellements et ouvrages métalliques devront être dimensionnés en fonction des sollicitations auxquelles ils sont soumis et conformément aux normes applicables.
Les prescriptions ci-dessus ne sont pas limitatives. L'entreprise est réputée connaître l'ensemble des textes et réglementations en vigueur applicables à ses ouvrages à la date d'exécution des travaux.

## 1.4 EXIGENCES DE REALISATION

- Assemblage :
Les assemblages seront réalisés de façon tels qu'ils puissent résister sans déformation permanente, ni amorce de rupture aux essais mécaniques normalement prévus au R.E.E.F.
Les percements et scellements sont à charge du présent lot.
Il devra être indiqué au lot gros-oeuvre toutes les réservations à ménager au cours de construction.
La pose de fermetures ne pourra s'effectuer qu'après la terminaison des ouvrages en maçonnerie, tels que : seuils, appuis, tableaux...
L'entrepreneur étant responsable de la solidité et du bon fonctionnement de ses ouvrages, il lui appartiendra de prévoir des dispositions et des assemblages présentant toutes garanties désirables ainsi que, s'il le juge, des sections de matériaux supérieures à celle indiquées, qui sont des minima imposés.

### 1.4.1 TRAITEMENT DE PROTECTION

Protection adaptée au support/exposition + thermolaquage RAL standard à définir, sauf éléments explicitement laissés galvanisés au DCE.

## 1.5 PLANS D'EXECUTION ET PV D'ESSAIS

Sont dus au présent lot : les études, notes de calculs, plans et schémas de détails d'exécution et la mise en oeuvre nécessaire pour l'exécution des travaux.
Les notes de calculs et plans d'installation devront être fournis au bureau de contrôle pour avis avant tout démarrage de travaux.
Le titulaire du présent lot fournira au lot gros-oeuvre, ses plans de réservation.
L'entrepreneur fournira au bureau de Contrôle et à l'Architecte les avis techniques, extraits des normes et classification des matériaux employés.

## 1.6 ECHANTILLONS D'OUVRAGES OU DE MATERIAUX

L'entrepreneur devra fournir dans le délai qui lui sera fixé par l'Architecte des modèles réduits ou échantillons des

fournitures et matériaux devant être utilisés ou mis en œuvre sur le chantier. Un maximum de 3 teintes seront demandées sur support métallique.
Tout ouvrage mis en place, non conforme aux échantillons ou modèles acceptés, sera déposé par l'entreprise à ses frais, risques et périls sans qu'elle puisse de ce fait réclamer aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

## 1.7 PLAN DE RECOLEMENT - ESSAIS - RECEPTION - GARANTIE

Plan de récolement :
En fin de chantier, l'entrepreneur remettra 1 exemplaire papier et un envoie par mail au format PDF à cln@clnarchitecture.fr, des plans, conformes à la réalisation des ouvrages.
NOTA : aucun paiement pour solde n'interviendra avant la remise de ces documents.
Essais :
Le titulaire du présent lot devra les essais des installations effectuées par ses soins.

## 1.8 NETTOYAGE GENERAL DE FINITION

Le titulaire du présent lot devra assurer, au fur et à mesure de ses interventions, le nettoyage de ses zones de travail et l'évacuation de l'ensemble des déchets, chutes, emballages et protections provenant de ses travaux, conformément aux dispositions du Lot n°00 – Observations Générales.

En fin de travaux, il devra notamment :
- le nettoyage complet de l'ensemble de ses ouvrages ;
- l'enlèvement des films, adhésifs, étiquettes et protections provisoires ;
- le nettoyage des tôles, panneaux, garde-corps, mains courantes, portes et habillages métalliques ;
- le nettoyage des vitrages ou éléments en PMMA relevant de ses prestations ;
- l'élimination de toutes traces de chantier, salissures, projections ou résidus de colle ;
- la remise en état des ouvrages éventuellement dégradés par ses interventions.

Les ouvrages seront livrés propres, entièrement finis et en parfait état de présentation et de fonctionnement pour la réception.

# 2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX

## 2.1 PORTES METALLIQUES

### 2.1.1 PORTE MÉTALLIQUE PS01

Fourniture et pose d'un bloc-porte métallique à un vantail, repéré PS01 aux plans DCE, comprenant notamment :
- huisserie et vantail métalliques, avec renforts nécessaires ;
- paumelles et organes de rotation adaptés ;
- ensemble de la quincaillerie, comprenant notamment béquilles, serrure, dispositif de condamnation/décondamnation du WC, cylindre et clés le cas échéant, butée de porte et tous accessoires nécessaires ;
- platines, pattes, fixations, scellements et calfeutrements périphériques ;
- réglages et toutes sujétions nécessaires au parfait fonctionnement de l'ensemble.

La porte et sa quincaillerie seront conformes aux prescriptions d'accessibilité des ERP, notamment concernant le passage utile et les dispositifs de manœuvre et de condamnation.
**La barre de tirage intérieure et le ferme-porte de la porte PS01 sont fournis et posés par le Lot n°03 – Menuiseries extérieures et intérieures (article 3.1.9) ; le présent lot prévoira les renforts et pré-perçages nécessaires dans le vantail et l'huisserie.**
Les dimensions définitives et le sens d'ouverture seront vérifiés sur site avant fabrication.
L'ensemble recevra une finition thermolaquée, teinte RAL standard à définir par la Maîtrise d'Œuvre.

Dimensions :
- **passage utile : 0,80 m × 2,10 m de hauteur, suivant plan DCE 03 (dimensions du bloc-porte à adapter pour obtenir ce passage) ;**

Localisation :
- RDC – Zone Sanitaires 02 : porte PS01 donnant accès au WC extérieur depuis l'extérieur, suivant plans et carnet de détails DCE.

## 2.2 GARDE-CORPS ET MAIN COURANTE

Le présent lot devra la fourniture, fabrication, adaptation et pose de l'ensemble des garde-corps et mains courantes métalliques prévus au projet, conformément aux plans et détails DCE.
Les prestations comprendront notamment les poteaux, lisses, mains courantes, barreaudages, platines, fixations, scellements, soudures, raccords, pièces d'extrémité et tous accessoires nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.
Les dimensions définitives seront relevées sur site avant fabrication. Les hauteurs, espacements, prolongements des mains courantes et dispositifs de fixation respecteront les prescriptions réglementaires applicables aux ERP et à l'accessibilité.
Tous les ouvrages neufs recevront une finition thermolaquée, teinte RAL standard à définir par la Maîtrise d'Œuvre, conformément aux prescriptions générales du présent lot.

### 2.2.1 GARDE-CORPS ET MAINS COURANTES – TYPE A

Réalisation de garde-corps / mains courantes métalliques constitués de deux lisses horizontales, suivant géométrie et dimensions des détails DCE.
Les mains courantes seront continues et prolongées horizontalement aux extrémités conformément aux dispositions figurant aux plans et aux prescriptions d'accessibilité.
Compris poteaux, platines, fixations par cavaliers métalliques aux supports, raccords, retours et toutes sujétions de pose à l'anglaise.

Localisation :
- rampe extérieure accessible, garde-corps et mains courantes Type A ;
- escalier extérieur Est (côté rue de la République), garde-corps et mains courantes Type A ;
- suivant détails DCE correspondants.

### 2.2.2 GARDE-CORPS ET MAINS COURANTES – TYPE B

Adaptation des garde-corps métalliques existants au droit de l'escalier extérieur, comprenant :
- dépose soignée des éléments existants concernés ;
- modification et adaptation aux nouveaux niveaux et à la pente projetée ;
- découpe, ajustage et reprise des éléments métalliques ;
- repose du garde-corps à la hauteur prévue au DCE ;
- réalisation et pose des mains courantes neuves ;
- poteaux et mains courantes en fer plat 40 × 10 mm, suivant détail DCE ;
- platines, fixations, soudures, raccords et reprises nécessaires ;
- remise en état et finition homogène des ouvrages remaniés.

Les mains courantes comporteront les prolongements prévus au droit du départ et de l'arrivée de l'escalier.

Localisation :
- escalier extérieur d'accès au parc – garde-corps et mains courantes Type B, suivant détail DCE.
- **parvis – garde-corps existants sur le muret côté rue de la République (deux tronçons d'environ 6,04 m), à déposer, à reposer et à remanier suivant la pente projetée du parvis et la rehausse du couronnement, suivant plans DCE 01 et 03 ;**

### 2.2.3 GARDE-CORPS – TYPE C

Fourniture et pose d'un garde-corps métallique à barreaudage vertical, suivant détail DCE, comprenant notamment :
- poteaux et ossature métallique ;
- barreaux verticaux Ø 20 mm ;
- main courante en fer plat 40 × 10 mm ;
- lisse basse en fer plat 40 × 10 mm ;
- platines, ancrages et fixations à la structure ;
- raccords avec les ouvrages métalliques du palier ;
- toutes pièces de finition et sujétions de pose.

Hauteur et géométrie suivant détail DCE, avec une hauteur indiquée de 1,05 m.

Localisation :
- R+1 – palier extérieur desservant l'ascenseur et l'accès à la salle, garde-corps Type C, en périphérie de la structure métallique du palier, suivant détail DCE.

## 2.3 PALIER MÉTALLIQUE EXTÉRIEUR R+1

Le présent lot devra la réalisation du palier métallique extérieur au R+1 assurant la liaison entre l'ascenseur et l'accès à la salle, conformément aux plans et détails DCE mis à jour.

La prestation comprendra notamment :
- la fourniture et pose de la structure métallique porteuse du palier, profils et raidisseurs nécessaires ;
- les platines, ancrages, assemblages, boulonnages, soudures et fixations aux ouvrages supports ;
- le platelage en caillebotis acier galvanisé adapté aux cheminements PMR, suivant détail DCE ;
- les parties en tôle larmée acier galvanisé prévues au droit des raccordements ;

- les cornières et pièces de finition périphériques ;
- toutes découpes, ajustements et raccords nécessaires avec l'ascenseur, le bâtiment existant et les ouvrages adjacents ;
- toutes sujétions nécessaires à la stabilité, rigidité et parfaite finition de l'ensemble.

Les dimensions définitives du palier seront celles figurant aux plans et détails DCE et devront être vérifiées sur site avant fabrication.
L'entreprise devra établir les plans d'exécution et notes de calcul de la structure, des assemblages et des ancrages et les soumettre à la Maîtrise d'Œuvre et au Bureau de Contrôle avant fabrication.

**Fixation dans les murs existants : la structure du palier et de l'auvent R+1 est reprise par des U métalliques fixés sur le mur de façade existant (maçonnerie ancienne), suivant coupes de principe du cahier de détails. La note de calcul justifiera la fixation des poutres du palier dans ce mur : efforts transmis, type d'ancrage (scellements chimiques ou tiges traversantes avec contre-plaques sous Évaluation Technique Européenne adaptée aux maçonneries), entraxes et distances aux bords. Des essais d'arrachement in situ seront réalisés sur la maçonnerie existante préalablement à la fabrication, en coordination avec le Lot n°01 (reconnaissance de la maçonnerie et renforts éventuels en béton armé). La note de calcul, les fiches des ancrages et le procès-verbal des essais seront soumis au Bureau de Contrôle avant fabrication.**

**Seuil et raccordements : le niveau fini du palier (platelage et tôle larmée de raccordement) sera calé sur le seuil de la menuiserie EM02 et sur le seuil palier de l'ascenseur, sans ressaut supérieur à 2 cm, suivant le détail de principe page 16 du cahier de détails DCE et en coordination avec les Lots n°01, n°03 et n°08. Le platelage assurera l'évacuation des eaux de pluie et l'éloignement de l'eau des seuils.**
La conception du palier devra assurer un cheminement accessible, stable et sans ressaut, en coordination avec les niveaux finis de l'ascenseur et de la menuiserie d'accès EM02.

Localisation :
R+1 – palier extérieur entre l'ascenseur et l'accès à la salle par la menuiserie EM02, suivant plans et détails DCE.

## 2.4 AUVENT

Le présent lot devra la fourniture, la fabrication et la pose des deux auvents métalliques prévus au droit de l'ascenseur extérieur, conformément aux plans et détails DCE.

Les ouvrages comprendront notamment :
- ossatures métalliques porteuses, consoles, pannes et raidisseurs ;
- platines, ancrages, assemblages, boulonnages, soudures et fixations ;
- couvertures en tôle métallique pentée avec pentes nécessaires à l'écoulement des eaux ;
- rives, relevés, bandes solines et raccords étanches avec les ouvrages adjacents ;
- chéneaux intégrés et naissances nécessaires à l'évacuation des eaux pluviales ;
- sous-faces entièrement habillées en plaques métalliques finies ;
- habillage des rives, chants et éléments de structure visibles ;
- toutes pièces de finition, découpes, ajustements et sujétions nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.

Les auvents seront livrés entièrement finis sur toutes leurs faces, sans ossature, fixation ou élément technique apparent sauf disposition expressément prévue aux détails DCE.
Les éléments métalliques apparents recevront une finition thermolaquée, teinte RAL standard à définir par la Maîtrise d'Œuvre.
Les plans d'exécution préciseront notamment les structures, fixations, pentes, chéneaux, naissances, raccords d'étanchéité et traitement des sous-faces et seront soumis à la Maîtrise d'Œuvre avant fabrication.

### 2.4.1 AUVENT RDC – ENTRÉE CÔTÉ ASCENSEUR

Fourniture et pose de l'auvent métallique situé au RDC au droit de l'entrée côté ascenseur, comprenant l'ensemble des ouvrages décrits à l'article 2.4 ci-dessus.
La couverture sera réalisée avec une pente suffisante permettant la collecte complète des eaux pluviales vers le

chéneau intégré à l'ouvrage.

Le présent lot devra notamment :
- la structure et les consoles métalliques ;
- la tôle métallique de couverture pentée ;
- le chéneau intégré ;
- la naissance permettant le raccordement de la descente EP ;
- les rives, relevés et raccords étanches ;
- la sous-face entièrement habillée en plaque métallique finie ;
- les habillages de chants et rives.

La fourniture, la pose et le raccordement de la descente EP depuis la naissance jusqu'au réseau d'évacuation sont à la charge du Lot n°01 – Maçonnerie / Couverture / Façades.
Le capotage métallique de cette descente EP est à la charge du présent Lot n°05 – Serrurerie et sera décrit à l'article relatif aux capotages et habillages métalliques.

La conception de l'évacuation devra éviter tout rejet d'eau sur l'entrée et les cheminements accessibles.

Localisation :
- RDC – façade côté ascenseur, au-dessus de l'entrée EM01, suivant plans et détails DCE.

### 2.4.2 AUVENT R+1 – PALIER ASCENSEUR / EM02

Fourniture et pose de l'auvent métallique situé au R+1 au-dessus du palier extérieur assurant la liaison entre l'ascenseur et l'accès EM02, conformément aux coupes et détails DCE.

La prestation comprendra notamment :
- structure métallique porteuse, consoles, pannes et raidisseurs ;
- couverture en tôle métallique pentée, pente de principe 1,5 % suivant DCE ;
- bande soline et raccord étanche avec le bâtiment existant ;
- chéneau métallique en point bas ;
- naissance permettant le raccordement de la descente EP ;
- rives et pièces de finition ;
- sous-face entièrement habillée en plaque métallique finie ;
- habillage des chants, rives et éléments de structure visibles.

La fourniture, la pose et le raccordement de la descente EP depuis la naissance jusqu'au réseau d'évacuation sont à la charge du Lot n°01 – Maçonnerie / Couverture / Façades.
Le capotage métallique de cette descente EP est à la charge du présent Lot n°05 – Serrurerie et sera décrit à l'article relatif aux capotages et habillages métalliques.
Une coordination particulière sera assurée avec le Lot n°01 pour le remaniement de la gouttière existante de la toiture au droit de l'ascenseur, afin de distinguer et coordonner les évacuations de la toiture existante et celles propres à l'auvent.

Localisation :
- R+1 – façade côté ascenseur, au-dessus du palier métallique extérieur desservant l'ascenseur et l'accès à la salle par EM02, suivant plans et coupes ascenseur DCE.

## 2.5 CAPOTAGES ET HABILLAGES MÉTALLIQUES

Le présent lot devra la fourniture, la fabrication et la pose des différents panneaux décoratifs, capotages et habillages métalliques prévus en façade au droit de l'ascenseur extérieur, conformément aux plans, élévations et détails DCE. Les panneaux et habillages métalliques seront rapportés et fixés sur les ouvrages maçonnés prévus à cet effet. Leur pose interviendra après réalisation et séchage complet des enduits de façade.

Les prestations comprendront notamment :

- relevé des dimensions sur site avant fabrication ;
- ossatures secondaires, raidisseurs, entretoises, pattes, platines et supports nécessaires ;
- tôles métalliques découpées, pliées et façonnées sur mesure ;
- fixations adaptées aux supports maçonnés ;
- retours, joues, chants, couvre-joints et profils de finition ;
- découpes et réservations nécessaires au passage des équipements et câblages ;
- dispositifs démontables nécessaires à l'entretien des équipements incorporés ;
- toutes sujétions de raccordement et de finition avec les ouvrages adjacents.

Les fixations seront dissimulées autant que possible et réalisées avec soin afin de ne pas dégrader les enduits. Toutes dispositions seront prises pour assurer l'étanchéité au droit des points de fixation.
Les chants, retours et sous-faces seront entièrement habillés afin de ne laisser apparaître ni ossature, ni fixation, ni câblage, sauf disposition expressément prévue aux détails DCE.
Finition des éléments métalliques apparents par thermolaquage, teinte RAL standard à définir par la Maîtrise d'Œuvre.
Les dimensions définitives seront relevées sur site après réalisation des maçonneries et des enduits et avant fabrication.

## 2.5.1 PANNEAU MÉTALLIQUE DÉCORATIF AU DROIT DE EM01

Fourniture et pose du panneau métallique décoratif prévu au droit de la menuiserie EM01, conformément aux élévations et détails DCE.

La prestation comprendra notamment :
- ossature secondaire et dispositifs de fixation sur la maçonnerie ;
- panneau métallique découpé au laser, plié et façonné sur mesure ;
- réalisation des inscriptions prévues au DCE par lettres évidées dans la tôle ;
- bandeaux LED disposés en retrait des évidements pour assurer le rétroéclairage des inscriptions ;
- profils supports, diffuseurs et accessoires nécessaires à l'éclairage ;
- joues, retours et dispositifs d'occultation empêchant toute vision directe des bandeaux LED, notamment sur les tranches et en vue latérale ;
- passages et réservations nécessaires au câblage ;
- dispositif démontable permettant l'accès aux équipements LED pour maintenance ;
- toutes fixations, raccords et pièces de finition.

Le panneau sera fixé sur les ouvrages maçonnés après réalisation des enduits de façade.
Le présent lot devra la fourniture et la pose des bandeaux LED. Les alimentations électriques et raccordements seront réalisés en coordination avec le Lot n°07 – Électricité.

Localisation :
RDC – façade côté ascenseur, panneau métallique décoratif situé au droit de EM01, suivant élévations et détails DCE.

## 2.5.2 PANNEAU MÉTALLIQUE D'HABILLAGE DU PYLÔNE ASCENSEUR

Fourniture et pose du panneau métallique décoratif prévu en façade au droit de l'ascenseur extérieur, conformément aux élévations et détails DCE.

La prestation comprendra notamment :
- ossature secondaire et dispositifs de fixation sur la maçonnerie ;
- raidisseurs, entretoises et profils de finition ;
- panneau métallique découpé au laser, plié et façonné sur mesure ;
- réalisation de l'inscription prévue au DCE par lettres évidées dans la tôle ;

- bandeaux LED disposés en retrait pour assurer le rétroéclairage des inscriptions ;
- profils supports et diffuseurs ;
- joues, retours et dispositifs d'occultation empêchant toute vision directe des bandeaux LED ;
- passages et réservations nécessaires au câblage ;
- système démontable permettant la maintenance des équipements d'éclairage ;
- toutes fixations, raccords et pièces de finition.

Le panneau sera indépendant du pylône de l'ascenseur et fixé sur les ouvrages maçonnés prévus à cet effet, après réalisation des enduits de façade.
Aucune fixation ne sera réalisée sur le pylône ou sur les éléments constitutifs de l'ascenseur.
Le présent lot devra la fourniture et la pose des bandeaux LED. Les alimentations électriques et raccordements seront réalisés en coordination avec le Lot n°07 – Électricité.

Localisation :
Façade côté ascenseur – panneau métallique décoratif fixé sur les ouvrages maçonnés, suivant élévations et détails DCE.

### 2.5.3 PANNEAU MÉTALLIQUE « LA BERGERIE »

Fourniture et pose du panneau métallique décoratif portant l'inscription « LA BERGERIE », conformément aux élévations DCE.

La prestation comprendra notamment :
- ossature secondaire et dispositifs de fixation sur la maçonnerie ;
- panneau métallique découpé, plié et façonné sur mesure ;
- inscription « LA BERGERIE » réalisée conformément au dessin architectural ;
- découpes, évidements et façonnages prévus aux détails DCE ;
- retours, joues, chants et profils de finition ;
- toutes fixations et pièces nécessaires à la parfaite réalisation de l'ouvrage.

Le panneau sera fixé sur les ouvrages maçonnés après réalisation des enduits de façade.
Les dimensions, calepinage, police, découpes et teinte seront conformes aux élévations DCE et soumis à validation de la Maîtrise d'Œuvre avant fabrication.

Localisation :
Façade côté ascenseur, suivant élévations DCE.
Pour les articles 2.5.1 à 2.5.3, l'entreprise fournira avant fabrication les plans d'exécution et maquettes précisant les dimensions, textes, police, découpes, teintes, principe de fixation sur les maçonneries, positionnement des LED le cas échéant, traitement des chants et accès pour maintenance. Fabrication après validation de la Maîtrise d'Œuvre.

### 2.5.4 CAPOTAGE DES DEUX DESCENTES EP DES AUVENTS.

Le présent lot devra la fourniture, la fabrication et la pose des capotages métalliques des deux descentes d'eaux pluviales associées aux auvents, conformément aux plans et détails DCE.

Les prestations comprendront notamment :
- relevé des dimensions sur site après implantation des descentes EP ;
- ossature support et raidisseurs nécessaires ;
- capotage réalisé en tôle métallique pliée et façonnée sur mesure ;
- retours latéraux permettant de masquer entièrement les descentes EP ;
- profils, cornières, couvre-joints et pièces de finition ;
- découpes et adaptations au droit des naissances, coudes, raccords et pieds de descentes ;
- fixations adaptées aux supports, dissimulées autant que possible ;
- traitement soigné des angles, chants et raccordements avec les ouvrages adjacents ;
- toutes sujétions nécessaires à la parfaite finition des ouvrages.

Les capotages seront conçus de manière à masquer entièrement les descentes EP sans entraver leur fonctionnement ni leur dilatation.
Ils seront démontables ou comporteront les dispositions nécessaires permettant l'accès aux descentes EP pour leur entretien et leur remplacement, sans dégradation des ouvrages adjacents.
Finition par thermolaquage, teinte RAL standard à définir par la Maîtrise d'Œuvre.
La fourniture, la pose et le raccordement des descentes EP sont à la charge du Lot n°01 – Maçonnerie / Couverture / Façades. Le présent lot assurera la coordination avec celui-ci afin de définir l'implantation, l'encombrement et les fixations des capotages avant exécution.

Localisation :
- capotage de la descente EP de l'auvent RDC – entrée côté ascenseur / EM01 ;
- capotage de la descente EP de l'auvent R+1 – palier ascenseur / EM02.

## 2.6 OUVRAGES MÉTALLIQUES DIVERS

Le présent lot devra l'ensemble des petits ouvrages métalliques, pièces de liaison et accessoires nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages décrits au présent CCTP et figurant aux plans et détails DCE, même lorsqu'ils ne font pas l'objet d'un article spécifique.

Compris notamment :
- platines, pattes, équerres, consoles et pièces de fixation ;
- profils, cornières et pièces de finition ;

- renforts et raidisseurs ponctuels ;
- couvre-joints et habillages nécessaires aux raccordements entre ouvrages ;
- découpes, perçages, soudures et assemblages ;
- scellements, ancrages et fixations adaptés aux supports ;
- reprises et finitions nécessaires après pose.

Ces ouvrages recevront une finition identique à celle des ouvrages auxquels ils se rapportent et, pour les éléments métalliques apparents, une finition thermolaquée, teinte RAL standard à définir par la Maîtrise d'Œuvre.
Les dimensions et dispositions définitives seront déterminées suivant les plans DCE, les relevés sur site et les plans d'exécution du présent lot.

Cornière 'habillage entre pylône et mur.